

## ESPACES EMPLOI AGIRC-ARRCO : BILAN DE L'ACTIVITE 2017

Dans le cadre de la première orientation prioritaire 2014-2018 de l'action sociale « Soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles », et de son objectif du socle commun « Structurer des actions concourant au retour à l'emploi des personnes les plus vulnérables (c'est-à-dire les chômeurs de longue durée) », les Espaces Emploi Agirc-Arrco bénéficient d'un cahier des charges commun depuis 2016<sup>1</sup>.

Les Espaces Emploi proposent un accompagnement global (approche psycho-sociale) de la personne, d'une durée de 4 mois renouvelable une fois. Le coût de l'accompagnement est de 2 000 €, à la charge de l'IRC d'appartenance.

On compte aujourd'hui 12 Espaces Emploi répartis sur 10 régions. Une treizième ouverture est prévue en septembre 2018 à Toulouse. Il s'agira de la dernière ouverture de site pour la période 2014-2018, conformément à l'analyse des besoins réalisée lors de l'élaboration du cahier des charges.

Après un an de mise en œuvre effective du nouveau cahier des charges (01/01/2016), une analyse externe de l'efficacité du modèle des Espaces Emploi a été réalisée par le cabinet Co et présentée aux instances en février 2017.

Cette note présente le bilan de l'activité des Espaces Emploi en 2017, deuxième année d'exercice des Espaces Emploi Agirc-Arrco dans le cadre d'une prestation harmonisée.

En mars 2018, une mise à jour du cahier des charges a été réalisée au regard de l'harmonisation des pratiques et un vade-mecum a été élaboré<sup>2</sup>. Elle intègre le financement possible d'une prolongation de 2 mois supplémentaires (500 €).

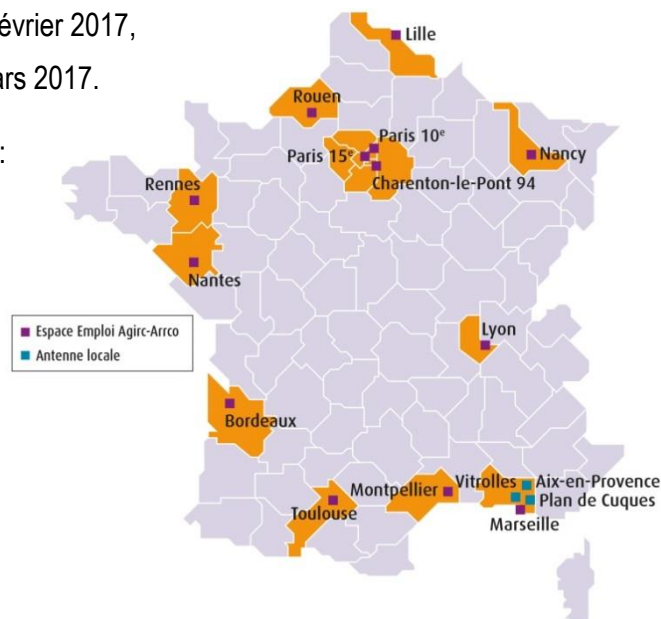
### 1. BILAN D'ACTIVITE 2017

#### 1.1. Implantation des Espaces Emploi sur le territoire national

Nouvelles implantations 2017 :

- ouverture du 11<sup>ème</sup> Espace Emploi à Bordeaux en février 2017,
- ouverture du 12<sup>ème</sup> Espace Emploi à Rennes en mars 2017.

Au total, en 2018, les implantations sont les suivantes :



<sup>1</sup> Instruction 2015-57-DAS du 28 avril 2015

<sup>2</sup> Instruction 2018-28-DAS du 9 mars 2018

## 1.2. Activité des Espaces Emploi

Les 12 Espaces Emploi Agirc-Arrco ont réalisé **2 177** accompagnements<sup>3</sup> au cours de l'exercice 2017. Il s'agit là d'une augmentation satisfaisante avec +377 accompagnements engagés par rapport à 2016. La moyenne d'accompagnements par site est de 181 contre 191 en 2016. Ceci s'explique par l'ouverture en cours d'année des deux Espaces Emploi de Bordeaux et Rennes. En neutralisant les sites en ouverture, le nombre d'accompagnements moyen reste proche de celui de 2016.

**Le taux de « sortie positive » est de 63%** en 2017<sup>4</sup> (vs 74% en 2016).

Ce taux correspond aux bénéficiaires qui, au terme de 4 mois (ou moins) d'accompagnement, sont dans une des situations suivantes :

- CDI : 36 %
- CDD ou contrat intérimaire d'une durée supérieure à 6 mois : 26 %
- CDD ou contrat intérimaire entre 2 et 6 mois : 18 %
- Création d'entreprise : 10 %
- Formation d'une durée supérieure à 6 mois : 6 %
- Formation entre 2 et 6 mois : 4 %

Cette répartition est sensiblement identique à celle de l'exercice 2016.

**Le taux de « sortie pérenne » est de 49 %** (vs 59 % en 2016). Il exclut les CDD, contrats intérimaires et formations d'une durée inférieure à 6 mois.

### **Renouvellement des accompagnements :**

182 accompagnements ont été renouvelés sur l'année : 12 pour une durée de 2 mois et 170 pour 4 mois. Il est à noter que la possibilité de renouveler pour 2 mois a été introduite en cours d'exercice, après retour sur expérience des Espaces Emploi.

655 accompagnements sont toujours en cours au 31 décembre 2017 et se termineront en 2018.

### Analyse :

Les taux de sortie en baisse par rapport à l'exercice 2016 s'expliquent par une augmentation sensible de l'accueil du public fragilisé (non cadre et peu diplômé). En effet, les Espaces Emploi reçoivent de plus en plus de personnes en situation de grande fragilité, notamment psychique, très éloignées de l'emploi. Le retour à l'emploi en sortie de dispositif est plus décalé dans le temps (au-delà des 4 mois). 182 accompagnements ont d'ailleurs été renouvelés en 2017, contre 130 en 2016.

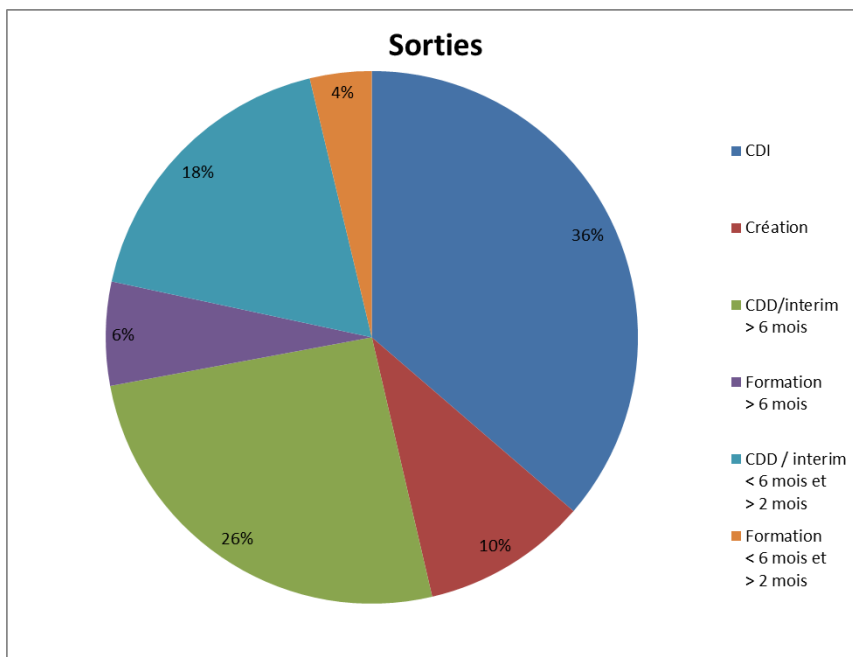
Les taux de sortie sont également pénalisés par l'ouverture en cours d'année de deux Espaces Emploi qui n'enregistrent donc pas une année pleine d'exercice.

Par ailleurs, on constate une grande hétérogénéité concernant l'activité des Espaces Emploi : les taux de sorties positives, notamment, oscillent entre 49 % et 77 % selon les sites. Plusieurs facteurs géographiques influent sur ces données (bassin d'emploi, partenariats...).

---

<sup>3</sup> Ces chiffres ne comprennent pas les 230 accompagnements menés par 5 Espaces Emploi dans le cadre d'Equation Emploi.

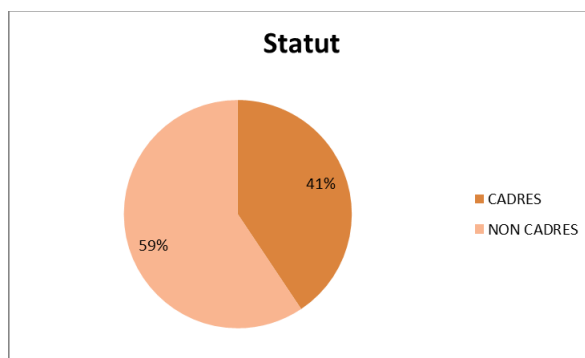
<sup>4</sup> Compte tenu de restructurations en cours, les données relatives aux taux de sorties sont calculées sur l'activité de 9 Espaces Emploi comparables.



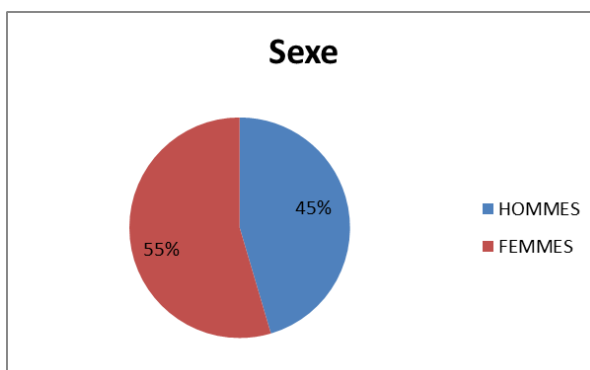
Enfin, la fiabilité des données au terme de l'année 2018 sera renforcée par l'utilisation d'un outil commun de reporting.

### 1.3. Profils des personnes accompagnées

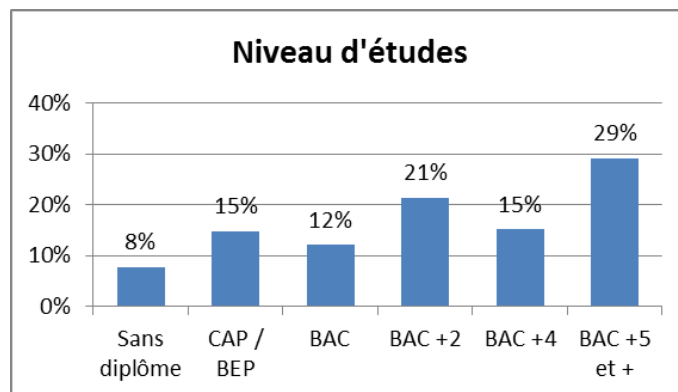
On note en 2017 une augmentation significative de l'accueil des publics non cadres qui sont, cette année, plus nombreux à avoir été accompagnés : 59 % en 2017 vs 45% en 2016. Soit une augmentation de 14 points, conformément au cahier des charges défini.



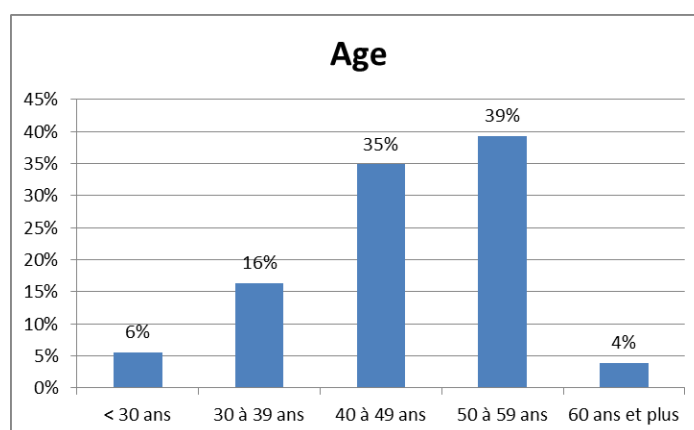
**55 % des personnes accompagnées sont des femmes** pour 45 % d'hommes ; une répartition proche de 2016 (51 % de femmes).



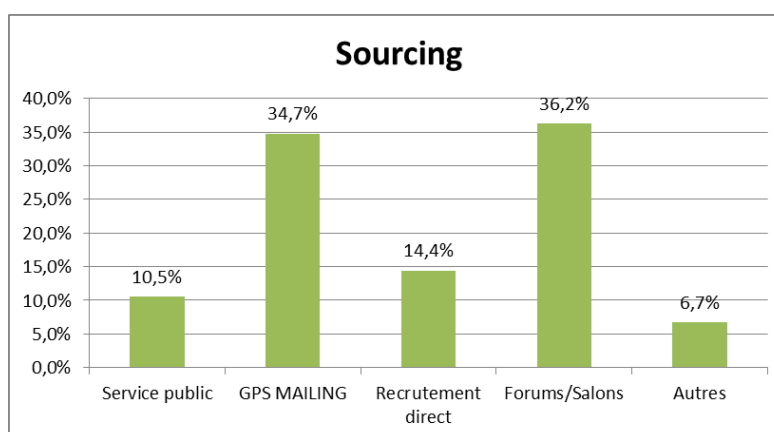
**Un niveau d'étude qui évolue :** 65 % des personnes accompagnées ont, *a minima*, un bac + 2, et 8 % seulement n'ont pas de diplôme. Cependant, on note que ce premier taux est inférieur à celui de 2017 (73% de bac +2 ou supérieur). Le nombre de diplômés d'un CAP/BEP est en augmentation et représente 15% en 2017, soit un taux supérieur à celui du niveau Bac, contrairement à l'exercice précédent (7 % CAP/BEP / 14 % Bac). Cette évolution est en adéquation avec le constat fait que le public des Espaces Emploi est, en 2017, majoritairement non cadre.



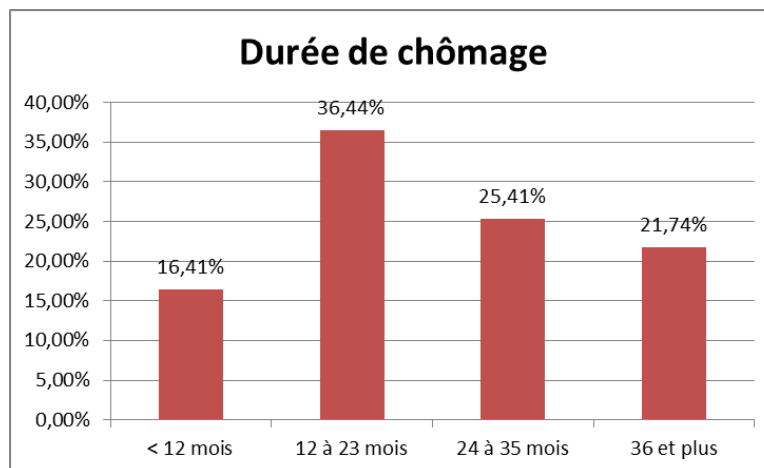
**La tranche des 40-59 ans surreprésentée :** 74 % des personnes accompagnées ont entre 40 et 59 ans, 22 % ont moins de quarante ans, et 4 % ont plus de 60 ans. La répartition des âges reste sensiblement similaire à l'exercice 2016 avec toutefois une nette augmentation de la tranche 50-59 (39 % en 2017 vs 23 % en 2016).



**Provenance des bénéficiaires :** L'effort des Espaces Emploi dans l'organisation d'événements (forums/salons : 36,2 %) permet de maintenir une dynamique et de compenser la fiabilité modérée du fichier annuel identifiant les individus, malgré un retraitement opéré en cours d'année (34,7% du sourcing en 2017). Les autres bénéficiaires ont été orientés par des partenaires sur le territoire ou ils se sont présentés spontanément (bouche à oreille).



**47% des personnes accompagnées sont au chômage depuis au moins 2 ans.** 36,44 % le sont depuis 12 à 23 mois. Il s'agit là d'une baisse de cette catégorie (50 % en 2016) au profit des 24-35 mois (25,41 % en 2017 vs 22 % en 2016) et des 36 mois et plus (21,74 % en 2017 vs 13 % en 2016). Ceci peut s'expliquer, là encore, par l'augmentation de l'accompagnement des publics en plus grande précarité.



## 2. PARTENARIATS LOCAUX

L'investissement des Espaces Emploi Agirc-Arrco en termes de partenariats locaux permet de renforcer le sourcing et le maillage territorial.

Les relations avec Pôle Emploi se renforcent sur plusieurs territoires avec l'orientation de candidats respectifs en fonction de l'opportunité des prestations de chacun. Les conseillers Pôle emploi travaillent en lien direct avec les conseillers en insertion professionnelle des Espaces Emploi et des réunions d'information collectives sont organisées. Deux conventions ont été signées à Marseille et Bordeaux, il existe bien une reconnaissance de l'intérêt de l'accompagnement proposé par l'Espace Emploi sur d'autres régions.

Les acteurs publics et associatifs sont également largement représentés dans les partenariats locaux : Apec, Conseil régional, Cap emploi, mission locale...

Les partenariats locaux initiés par les Espaces Emploi Agirc-Arrco permettent de maintenir une dynamique et viennent compenser l'absence d'une convention nationale, en attente de signature à ce jour.